

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce lundi 17 octobre 2022

SOMMAIRE

- RDC : « L'État est devenu un État restaurant, un distributeur automatique des privilèges et avantages à des clientèles politiques », dénonce Sesanga
- Augustin Kabuya à Kisangani : « L'Union Sacrée est infiltrée par des aventuriers »
- Prison Makala : Kabund sollicite la retransmission à la télévision de son audience prévue le 17 octobre
- Désignation des mandataires publics : ACAJ demande de rendre le concours un "préalable" à l'accès et la nomination aux fonctions publiques
- RDC : le gouvernement adopte le texte modifiant la loi sur l'exercice de la liberté de la presse
- 8ème anniversaire de massacres à Beni : Démarrage des travaux de construction d'un mausolée pour les premières victimes
- Une jeune Congolaise a réalisé son rêve d'entrepreneure et sert de modèle à d'autres jeunes
- Tête-à-tête entre Denise Tshisekedi et Bobi Ladawa Mobutu au Maroc
- RDC-Kwilu : un poste de police attaqué par des assaillants à Bagata
- Ituri : L'armée tue 4 membres de la nouvelle milice « Chini ya Tuna » à Irumu

1. DROITS HUMAINS

Désignation des mandataires publics : ACAJ demande de rendre le concours un "préalable" à l'accès et la nomination aux fonctions publiques

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) dénonce la violation des articles 12 et 13 de la constitution dans les récentes nominations des mandataires publics au sein de quelques entreprises et établissements publics au pays. Dans un communiqué de presse rendu public ce vendredi 14 octobre, ACAJ renseigne qu'actuellement, le pays assiste à la politisation de l'administration publique. Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, l'un des

engagements forts de nouvelles institutions consistait à combattre le clientélisme de l'Etat quant à l'accès aux emplois publics, et ainsi mettre un terme à la précarité du marché de l'emploi en se fondant sur le principe de l'égalité de chance. De ce fait, ACAJ "recommande aux présidents de la République et Premier ministre de rendre le concours un préalable à l'accès et la nomination aux fonctions publiques". ACAJ dit également constater que lesdites nominations ont pour finalité de caser des membres de la famille politique au pouvoir, souvent au détriment de l'expertise.

RDC : le gouvernement adopte le texte modifiant la loi sur l'exercice de la liberté de la presse

Le gouvernement a adopté ce vendredi 14 octobre le projet de loi modifiant la loi N°96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse. Ce texte a l'ambition de conformer à l'évolution technologique et sociétale. Il étend l'objet de la loi à la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo conformément à l'article 24 de notre constitution. Ainsi, il prend en compte des exigences de nouvelles catégories de médias dont la presse en ligne, les médias associatifs, communautaires et professionnels. Il formalise la prise en compte du domaine .cd dans le secteur des médias congolais. Le texte consolide également le rôle du Conseil Supérieur de la Communication et des médias dans son rôle de régulation de médias en RDC. Le texte insiste aussi sur la promotion de la viabilité économique des organes de presse pour garantir d'une part les intérêts des entrepreneurs, et d'autre part les exigences fondées sur le développement de vecteurs économiques stables en faveur des employés.

8 ème anniversaire de massacres à Beni : Démarrage des travaux de construction d'un mausolée pour les premières victimes

A l'occasion de la commémoration du 8 ème anniversaire des massacres en ville de Beni, les travaux de la construction d'un mausolée ont démarré ce samedi 15 octobre 2022. Ce mausolée sera érigé au cimetière de Masiani où les premières victimes avaient été enterrées dans une fausse Commune. Les organisateurs sont satisfaits du début effectif de la construction de ce mausolée. « Jusque-là aucune contrainte. Tout ce que nous avons prévu aujourd'hui ça sera fait et ce qui nous intéresse aussi. L'effectivité de ces travaux vaut la contribution de tout le monde », a expliqué Shabani Losuire, l'un de ce groupe d'activistes initiateur de ce projet. « Le but est d'immortaliser les victimes des massacres sans tenir compte de la période ayant suivie les massacres », ajoute Shabani Losuire qui précise que ce site demeure historique.

2. DROITS DES FEMMES

Une jeune Congolaise a réalisé son rêve d'entrepreneure et sert de modèle à d'autres jeunes

A Goma, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), des jeunes prennent l'initiative de créer leur propre entreprise, alors que l'accès à l'emploi est difficile et que nombre d'entre eux ne trouvent pas d'opportunité de travail dans leurs domaines d'études malgré leurs diplômes. Avec le temps, certaines de ces entreprises se développent et emploient d'autres jeunes, notamment des femmes. A Goma, le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, Esther Bishweka fait partie de ces jeunes dont les entreprises ont permis de donner du travail à d'autres jeunes. Agée de 24 ans, Esther est une jeune entrepreneure qui s'est spécialisée dans le domaine de la restauration après avoir obtenu son diplôme en gestion hôtelière et tourisme à l'université César Ritz en Suisse. Elle est à la tête de « Kivu Groupe Service », une entreprise congolaise qui a vu le jour en 2020. Elle est spécialisée dans les secteurs de la restauration, le nettoyage et l'entretien, le commerce de fleurs, le conseil en hôtellerie, le tourisme et le développement commercial à travers ses marques Kivu Eat, Kivu Flowers, Kivu Cleaning et Kivu Consultancy.

RDC: Tête-à-tête entre Denise Tshisekedi et Bobi Ladawa Mobutu au Maroc

En Séjour à Rabat, au Maroc, la Première Dame de la République Démocratique du Congo Denise Nyakeru Tshisekedi a rencontré l'ancienne Première Dame Bobi Ladawa, veuve de feu Président MOBUTU dans le cadre du projet Congo au Féminin. C'est vers 15h (heure locale) que la Première dame Denise Nykaeru Tshisekedi a rencontré, pour la première fois, sa prédécesseure, Mme Bobi Ladawa, veuve de l'ancien président Mobutu à Rabat. L'ancienne Première dame du Zaïre a accueilli l'épouse du président Félix Tshisekedi dans sa résidence privée située dans le quartier des diplomates à Rabat. Les deux premières dames ont échangé pendant plus de deux heures. « Très heureuse d'avoir rencontré ce samedi maman Bobi LADAWA à Rabat, au Maroc. Elle se porte bien et je suis ravie d'apprendre de son expérience et de bénéficier de ses précieux conseils. Merci pour l'accueil maman Bobi », a dit l'épouse du président Félix Tshisekedi dans un tweet. La rencontre a lieu dans le cadre du projet « Congo au Féminin ». A travers le projet Congo au Féminin, la Première Dame de la République Denise Nyakeru Tshisekedi a voulu porter un regard particulier sur la promotion et la vulgarisation des femmes qui ont manqué les 60 dernières années de notre pays. Il s'agit également d'honorer ces femmes qui ont « *impacté dans divers domaines l'histoire du Congo, de raconter leur histoire qui peut servir de modèle aux générations futures* », explique le cabinet de la Première dame.

3. SITUATION POLITIQUE

RDC : « L'État est devenu un État restaurant, un distributeur automatique des privilèges et avantages à des clientèles politiques », dénonce Sesanga

Lors du lancement des travaux du deuxième Bureau politique de son parti Envol, le vendredi 15 octobre 2022, à Kinshasa, Delly Sesanga a dénoncé la manière dont les avantages sont distribués dans le régime du président Tshisekedi en République démocratique du Congo. « La souffrance des congolais est en grande partie proportionnelle à ce que sont des décisions que prennent, chaque jour, nos dirigeants, inconscients des enjeux réels et des enjeux qui pèsent sur nos destins collectifs. L'État est devenu un État restaurant, un distributeur automatique des privilèges et avantages à des clientèles politiques, aux élus et dirigeants du secteur public », a déclaré ce député national.

Augustin Kabuya à Kisangani : « L'Union Sacrée est infiltrée par des aventuriers »

Aussitôt fouler le pied à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, le secrétaire général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Augustin Kabuya, a animé samedi 15 octobre 2022, une réunion populaire à l'esplanade de la grande Poste de Kisangani, devant une foule majoritairement militante des différentes formations politiques membres de l'Union Sacrée de la Nation, une plateforme de soutien à Félix Tshisekedi. Faisant d'une pierre deux coups, le secrétaire général du parti au pouvoir a saisi la balle au bond pour parler de l'Union Sacrée de la Nation qui, selon lui, est « infiltrée par des aventuriers ». Occasion tout indiquée au SG Augustin Kabuya de mettre en garde des leaders des partis politiques qui se font passer par l'Union Sacrée en vue de s'attirer la sympathie du peuple, notamment à l'intérieur des provinces.

RDC : Kabund sollicite la retransmission à la télévision de son audience prévue le 17 octobre

Jean-Marc Kabund, par l'entremise de son avocat conseil, maître Mavungu Mbuma Gabriel, avocat au barreau de Kinshasa-Gombe, a introduit une requête auprès de la cour de cassation, pour la médiatisation de l'audience du 17 octobre 2022. Dans sa correspondance adressée au premier président de la Cour de cassation, Maître Gabriel Mavungu évoque le filmage de l'audience, à défaut d'une retransmission en direct à la télévision. « Nous avons l'honneur de vous adresser respectueusement la présente requête, en notre qualité de l'un des avocats conseils de l'honorable Jean-Marc Kabund-A-Kabund, afin de solliciter comme le droit, l'autorisation de procéder au filmage, à défaut d'une retransmission radio-télévisée, de l'audience du 17 octobre 2022 opposant notre client au ministère public », a écrit l'avocat de Kabund. Il

soutient que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un intérêt d'ordre pédagogique, informatif, culturel et scientifique.

4. SECURITE

RDC-Kwilu : un poste de police attaqué par des assaillants à Bagata

Un poste de police a été attaqué samedi 15 octobre par les assaillants armés au village Kipata Kituba dans le territoire de Bagata en province du Kwilu. Il s'agit des assaillants venus de Kwamouth qui se sont dirigés vers la frontière entre ce dernier et le territoire de Bagata où ils commettent des violences depuis un mois après les atrocités commises à Kwamouth (Mai-Ndombe). Le commandant visé a failli se faire extorquer l'arme par ces assaillants. D'après l'administrateur du territoire adjoint de Bagata, quelques assaillants se présentaient en tenues militaires. Matthieu Swari plaide pour un renfort militaire pour mettre hors d'état de nuire ces hommes armés.

Ituri : L'armée tue 4 membres de la nouvelle milice « Chini ya Tuna » à Irumu

Christophe Munyanderu, coordonnateur de l'ONGDH Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH), rapporte que des accrochages ont opposé, samedi 15 octobre 2022, les FARDC à un groupe d'hommes armés membres de la nouvelle milice « Chini ya Tuna » à Makayanga, près de Komanda, territoire d'Irumu, en province de l'Ituri. Selon cet activiste des droits humains, ces miliciens voulaient s'en prendre à une équipe des jeunes qui préparaient l'enterrement de 12 civils tués, vendredi dernier, par ces mêmes miliciens à Masome. Dans la riposte, des éléments FARDC ont tué 4 de ces miliciens, dit-il à Actu30.cd. Tout en félicitant les Forces armées de la RDC pour cette prouesse, Christophe Munyanderu martèle sur la traque de ces miliciens par l'armée jusqu'à la neutralisation de cette nouvelle milice qui veut déstabiliser la zone.

(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa
République Démocratique du Congo